



communiqué

La Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet prend en compte les besoins de la Société Catensa

Suite aux deux sinistres qui ont frappé les différents sites de production de l'entreprise (inondations de novembre 1999 et incendie de juillet 2003), la Communauté d'agglomération a dégagé des moyens financiers importants en vue de favoriser le redémarrage et la pérennité de l'activité du groupe Catensa sur son territoire, ainsi que le maintien des 200 emplois qui en dépendent.

Cette intervention financière a ainsi concerné :

1/ Une aide de 435.528€ pour la relocalisation provisoire d'une partie de l'activité, et pour le transfert de la totalité de l'activité située encore en zone de la Molière Basse, sur le site à construire en zone industrielle de la Rougearié.

2/ La prise en charge, pour un coût de 85.000€ HT, des études préalables pour la construction de 2 bâtiments supplémentaires destinés à accueillir l'activité du site d'Albine.

3/ L'attribution d'une aide complémentaire pour la construction de ces bâtiments, en accompagnement des aides européennes (FEDER), du Conseil Régional Midi-Pyrénées et du Conseil Général du Tarn.

Le montant de cette aide sera arrêté dès lors que le coût de l'investissement correspondant sera connu.

4/ Le rachat, prévu au 31/12/2004 du bâtiment de la Molière Basse, pour un coût estimé à 277.000€, dans le cadre du programme de prévention des crues de l'Arnette et du Thoré. Le bâtiment sera déconstruit afin de retrouver une zone d'expansion des crues de ces rivières.

Cet effort significatif, consenti par la Communauté d'agglomération, doit permettre à l'entreprise Catensa de retrouver les conditions et un rythme normal de développement, dont nous espérons qu'il se traduira par la création de nouveaux emplois, et la consolidation du tissu industriel local.